

Le Figaro,
Le Figaro Économie, jeudi 28 janvier 2021

Économie

En Europe, l'essentiel des emplois sauvés par le bouclier de l'activité partielle

Collomp, Florentin

La vague de chômage issue de la crise du Covid en Europe est devant nous. Au plus bas depuis la crise de 2008 il y a un an, avant le début de la pandémie, le nombre de chômeurs dans l'Union européenne avait augmenté de 1,8 million en novembre, à 16 millions de personnes. Soit un taux moyen de 7,5 % (8,3 % pour la zone euro).

Dans la plupart des pays, la hausse a été contenue par les politiques publiques de chômage partiel. En Allemagne, le taux de chômage n'est ainsi passé que de 3,2 % à 4,5 % entre février et novembre ; au Danemark, de 5,1 % à 5,8 % ; au Portugal, de 6,7 % à 7,2 %. Il a même diminué en Italie ou en Grèce ! Quelques pays, cependant, n'ont pu enrayer une hausse importante : de 4,7 % à 7,5 % en Irlande ; de 6,5 % à 10,4 % en Lituanie ou de 13,8 % à 16,4 % en Espagne.

Plus de 5 millions d'emplois ont pourtant été détruits en quelques mois, selon une analyse de la Banque centrale européenne (BCE), soit près de la moitié du nombre créé depuis 2013. Grâce à l'amortissement du chômage partiel (activité partielle en France), ce recul s'est essentiellement mesuré par une baisse de près de 17 % des heures travaillées.

Tous les gouvernements européens ont, très rapidement, mis en place des mécanismes de « rétention de l'emploi » inspirés du *Kurzarbeit* allemand, créé à l'issue de la crise financière de 2008. L'Union européenne a, de son côté, lancé le fonds Sure, doté de 100 milliards d'euros, pour aider les États à financer ces dispositifs. Il a déjà été utilisé à 90 %, dont à moitié par l'Espagne et l'Italie.

Au plus fort du premier confinement, en avril, 32 millions d'Européens - près d'un quart de la main-d'oeuvre - bénéficiaient ainsi de mesures de chômage partiel. Cela a concerné jusqu'à 34 % des salariés français, 30 % en Italie, 21 % en Espagne ou 15 % en Espagne. Au début de la seconde vague en octobre, ces chiffres sont redescendus entre 5 % et 10 %.

Effet vertueux

On se trouve à présent dans la seconde vague et l'extension de ces dispositifs censés être temporaires. « *La plupart des pays les ont prolongés, certains à court terme, d'autres, à plus long terme, comme l'Allemagne qui l'a fait jusqu'à la fin 2021. Après un point bas en septembre, on assiste depuis octobre à une remontée des demandes de mises au chômage partiel* », constate Torsten Müller, chercheur à l'Institut syndical européen, à Bruxelles. L'Espagne vient de prolonger jusqu'au 31 mai son mécanisme qui permet aux salariés de percevoir 70 % de leur salaire brut. Il a permis d'éviter la destruction de 2 millions d'emplois supplémentaires, selon le gouvernement. Sur les 4 millions de personnes concernées au printemps dans le pays, 80 % sont de retour au travail. 755 000 restent au chômage partiel aujourd'hui. Il y a donc un effet vertueux de dispositifs qui ne font pas que reporter la casse dans le temps, mais sauvent réellement une partie des emplois.

En Allemagne, le *Kurzarbeit* a permis de préserver environ 3 millions d'emplois en 2020. Le dispositif couvrait 6 millions de salariés en avril, 2 millions en octobre. Son originalité réside dans la progressivité de l'indemnisation sur la durée : 60 % du salaire jusqu'à trois mois, 70 % ensuite, 80 % au-delà de six mois. « *Dans la plupart des cas, l'extension des dispositifs s'accompagne d'une moins grande générosité. En Espagne ou en Italie, les plafonds sont assez faibles, autour de 1 000 euros par mois. Aux Pays-Bas ou au Danemark, la durée d'indemnisation est limitée à trois mois* », détaille Céline Antonin, économiste à l'OFCE.

Tous les gouvernements s'interrogent sur la délicate sortie du chômage partiel quand la reprise se concrétisera. « *Le marché du travail est gelé, souligne Emmanuel Jessua, directeur des études de Rexecode. On a subventionné les entreprises pour qu'elles fassent de la rétention d'emploi. Cela a considérablement atténué les destructions. Mais il va être difficile d'en sortir. Cela entraîne un effet pervers de maintenir artificiellement des gens dans des secteurs qui ne pourront pas reprendre, plutôt que de les réorienter vers des secteurs qui recrutent.* »

Si le chômage partiel aura évité un bain de sang social, l'heure de vérité finira par arriver tôt ou tard. Selon la BCE, ces dispositifs doivent donc « *être limités dans leur durée pour ne pas empêcher les restructurations économiques nécessaires, tout en restant en place suffisamment longtemps pour préserver les emplois viables qui auraient été perdus autrement* » .